

Le PRÉSIDENT: C'est donc là qu'il y sera répondu.

M. MACNAUGHTON: Vous pourriez peut-être aussi nous faire savoir pourquoi les étudiants de langue française du Collège militaire royal de Saint-Jean (Québec) doivent, après un certain nombre d'années, passer à celui de Kingston pour y terminer leurs études et y obtenir leurs diplômes. Pourquoi ne peuvent-ils pas compléter leur études à Saint-Jean (Québec)?

M. FISHER: Au sujet de la première prévision, je voudrais en savoir un peu plus long sur la bibliothèque du Conseil de recherches pour la défense. Parmi les employés énumérés ici, combien travaillent effectivement dans cette bibliothèque?

Le PRÉSIDENT: On m'apprend que cet article est compris dans un poste particulier. Il y a un poste à l'égard des recherches pour la défense. Nous pouvons continuer, je crois, jusqu'à ce que nous en arrivions là.

Pour répondre à la question de M. Hales, je vous ferai remarquer que vous avez en main une liste photocopiée des prévisions et des dépenses. Les rubriques y sont les mêmes que dans le livre bleu Budget des dépenses. Vous trouverez, pour chaque crédit qui figure dans la liste, le total des montants dépensés l'an dernier et vous pourrez faire vous-mêmes des comparaisons. Nous en sommes à la page 321, à la rubrique "personnel civil".

M. PEARSON: Quelle est la raison de l'augmentation de six chez les professeurs adjoints et les chargés de cours? Cette augmentation est indiquée au bas de la colonne, à la page 321.

M. ANDERSON: Ces postes ont été ajoutés aux cadres du *Royal Military College* à la fin de l'année financière 1957-1958, en exécution du programme visant au relèvement du niveau d'instruction afin de permettre aux étudiants d'obtenir les diplômes habituellement délivrés par les collèges civils, qu'on se propose maintenant de décerner.

M. McMILLAN: Combien d'étudiants fréquentent ce collège présentement?

Le PRÉSIDENT: On demande combien d'étudiants fréquentent présentement ce collège?

M. ANDERSON: Ils sont au nombre de 415.

M. PEARSON: De combien de personnes se compose le personnel enseignant du *Royal Military College*?

M. ANDERSON: C'est là une question à laquelle il m'est difficile de répondre. J'ai le chiffre pour tout le personnel, mais ce total comprend le personnel d'entretien, les militaires eux-mêmes et d'autres encore.

Le PRÉSIDENT: Ce renseignement vous sera fourni, monsieur Pearson. Nous en sommes aux pages 321 et 322.

M. PETERS: Au sujet des questions relatives au personnel civil par opposition au personnel militaire, déjà soulevées lors de l'étude des prévisions de dépenses de la marine, serait-il possible de convoquer, en plus de certains membres du personnel administratif tant civil que militaire, des membres du personnel des postes militaires? On pourrait peut-être appeler le sergent-major du poste militaire de Petawawa et, pour l'aviation, le sous-officier breveté de 1re classe d'Uplands. Le témoignage de ces personnes nous permettrait de comprendre un peu par quoi se recommande la présente répartition, selon laquelle, apparemment, un nombre élevé de militaires sont remplacés par des fonctionnaires. A mon avis, pour l'examen de cette question, il est très important de connaître l'opinion de certains représentants du personnel des postes militaires, du sergent-major ou du sous-officier breveté pour l'aviation.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Peters, permettez-moi de faire une remarque. Le ministre doit venir et ce sera alors le moment de poser votre question. Je lui ai